ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cinquantenaire du debarquement de Provence

Question écrite n° 11006

Texte de la question

M. Pierre Favre attire l'attention de M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre sur les conditions dans lequelles vont se derouler les ceremonies du cinquantenaire des debarquements des troupes alliees et francaises en Normandie et en Provence. Si la commemoration en Normandie doit revetir une exceptionnelle solennite, ce qui est tout a fait normal, les associations d'anciens combattants s'inquietent d'une occultation eventuelle du debarquement en Provence. Au cours de la discussion du budget des anciens combattants au Senat, M. le ministre a envisage la participation des eleves de certaines classes a un concours national concernant le seul debarquement de Normandie, les laureats etant convies a assister aux ceremonies commemoratives, avec la possibilite de recueillir les temoignages des veterans presents. Il serait particulierement equitable, et instructif pour les jeunes generations, que cette tres louable initiative soit etendue au debarquement de Provence, dont la commemoration representerait, pour ceux qui l'ont vecue, la reconnaissance du pays envers l'armee d'Afrique. Il lui demande, en tant qu'organisateur de toutes les manifestations, de donner aux anciens combattants de l'armee d'Afrique l'assurance que la commemoration du debarquement de Provence revetira la meme solennite que celle du 6 juin 1944, avec surtout la participation des plus hautes autorites de l'Etat et des representants des Allies.

Texte de la réponse

Le cinquantieme anniversaire du debarquement de Provence sera celebre cette annee avec beaucoup de faste, les commemorations prevues dans le Var et les Bouches-du-Rhone permettront en effet de rendre, avec eclat, l'hommage qu'ils meritent a l'armee et aux soldats d'Afrique. Le 14 aout, une grande revue navale aura lieu de Villefranche a Toulon avec la participation des flottes alliees. Le 15, jour anniversaire, sont prevues deux grandes ceremonies militaires en presence des plus hautes autorites americaines et francaises. La premiere se deroulera au Dramon, pres de Saint-Raphael, ou ont debarque les Americains. Les personnalites se rendront ensuite a Cavalaire ou les troupes francaises avaient repris pied sur le sol national. Cette ceremonie rendra un hommage particulier a l'armee d'Afrique qui a joue un role tres important dans ce debarquement et dans la liberation de la France. De plus, le souvenir de ces combattants sera egalement evoque au mois de mai prochain, a l'occasion de la commemoration du cinquantenaire des combats de Monte Cassino ou s'est illustre ce corps expeditionnaire.

Données clés

Auteur : M. Favre Pierre
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 11006
Rubrique : Ceremonies publiques et commemorations
Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre
Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QE11006

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 février 1994, page 560
Réponse publiée le : 7 mars 1994, page 1134